



ÉCOLE INTERNATIONALE DES FORCES DE SECURITE CENTRE DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTATION

NOTE D'ÉCLAIRAGE

N° 23 Décembre 2023

La 78^{ème} Assemblée Générale des Nations Unies, du 19 au 26 septembre 2023 : tour d'horizon thématique et perspectives critiques

Introduction

L'Assemblée générale des « Nations unies »¹, en abrégée AGNU, est le principal organe de délibération, d'élaboration des décisions, des politiques et de représentation de l'Organisation des Nations unies (ONU). Système d'organisation internationale créé par les Etats pour les Etats, l'ONU vit le jour le 26 juin 1945 à San Francisco aux États-Unis au lendemain désenchanté de la Seconde Guerre mondiale², pour sauvegarder la paix et la

sécurité internationales en lieu et place de son devancier, la Société des Nations (SDN) déchue. La tâche accomplie par celle-ci, la SDN lui laisse ouverte la voie de l'espoir et lui trace le chemin à suivre, un chemin certes jonché d'embûches, mais qui ne mène qu'à un seul but : la pacification du monde. Haut lieu de la diplomatie internationale depuis sa création, l'AGNU se réunit chaque année à New York en session ordinaire en septembre. La 78^e session (1945-2023) qui vient de s'achever s'est tenue du 19 au 26 septembre 2023. Cette année, les échanges ont porté sur le Thème : « *Rétablir la confiance et raviver la solidarité mondiale : accélérer l'action menée pour réaliser le Programme 2023 et ses objectifs de développement durable en faveur de la paix, de la prospérité, du progrès et de la durabilité pour tout le monde* ». Quelle a donc été la spécificité de cette session ? La présente analyse ambitionne d'une part d'en faire la synthèse subrepticement commentée

¹ Pour rappel, l'expression « Nations unies » (NU), en anglais « *United Nations* » (UN), qui est due au 32^e Président des Etats-Unis Franklin Delano Roosevelt (1882-1945), est apparue pour la première fois dans l'Histoire au cours de la Seconde Guerre mondiale dans la « Déclaration des Nations Unies » du 1^{er} janvier 1942, par laquelle les représentants de 26 pays s'engageaient à poursuivre ensemble la guerre contre les puissances de l'Axe. Elle est, depuis lors, utilisée comme synonyme de l'Organisation des Nations unies, ONU.

² Il s'agissait de conjurer ce qui, pendant trois siècles, avait été le principal facteur de désordre international : l'affrontement armé interétatique susceptible de déboucher sur une conflagration générale. Par une combinaison de mesures préventives et de mesures coercitives, respectivement le Chapitre VI sur le règlement pacifique des différends et le Chapitre VII sur les actions en cas de menace contre la paix, de rupture de la paix et d'acte

d'agression, la Charte des Nations unies instituait le système de sécurité collective censé dissuader ou réprimer les Etats fauteurs de guerre.

en scrutant au peigne-fin les sujets phares et quelques interventions clés à la tribune onusienne (I) afin de souligner, d'autre part, à partir des perspectives critiques africaines, les défis qui interpellent d'urgence l'Organisation mondiale (II).

I- Revue globale des questions internationales abordées à la 78^{ème} AGNU

À l'origine composée des représentants des 51 Etats (50 plus la Pologne) signataires de la Charte de San Francisco créant l'ONU, l'Assemblée Générale s'est progressivement élargie à la faveur de quelques bouleversements géopolitiques au crépuscule du XXe siècle : décolonisation afro-asiatique et effondrement de certains Etats, notamment l'URSS, la Yougoslavie et la Tchécoslovaquie dans les Balkans. Les membres de l'ONU étaient invités depuis 1945 à mettre des forces armées à la disposition du Conseil de sécurité et à conclure à cet effet des accords spéciaux avec l'Organisation. Ces forces devaient garantir la paix et la sécurité internationales en donnant au Conseil les moyens de prévenir et de punir les actes d'un Etat agresseur. Quid de l'état du monde en 2023 soixante-dix-huit ans après ?

S'agissant précisément de la revue synoptique des thématiques programmées et abordées, l'Assemblée Générale de l'ONU, qui dure une année, de septembre à septembre, est la plus importante plateforme de dialogue du monde. Les représentants des 193 pays membres des Nations Unies se réunissent pour discuter et trouver des solutions aux problématiques qui touchent la planète entière, telles que la lutte contre la pauvreté et le sous-développement, la réduction des inégalités socio-économiques, le respect des droits de l'homme, le développement durable, le règlement des conflits ou encore la lutte contre le changement climatique.

Durant cette dernière session présidée par Son Excellence Dennis Francis,

Représentant permanent de la Trinité-et-Tobago auprès des Nations Unies, élu le 1^{er} juin 2023, une attention particulière a été accordée aux préparatifs du Sommet de l'Avenir, prévue en septembre 2024, à l'architecture financière internationale, à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable, le droit international et les réformes de l'ONU.

Comme il est de coutume chaque année, les travaux de la session annuelle de l'Assemblée Générale de l'ONU ont été inaugurés par la semaine de haut niveau, à laquelle ont participé plus d'une centaine de chefs d'Etat et de gouvernement, ainsi que des ministres des Affaires étrangères des Etats membres. Ce rendez-vous annuel représente ainsi une occasion unique d'échanger des points de vue et de rencontrer un grand nombre d'acteurs et de dirigeants politiques différents.

Dans le cadre des préparatifs du Sommet de l'Avenir, les propositions du secrétaire général de l'ONU portant sur les réformes de l'architecture financière internationale seront soumises à débat. Celles-ci concernant notamment la dette publique et la création de nouveaux indicateurs de prospérité. Le thème de la coopération fiscale internationale s'est de plus en plus souvent invité également dans les discussions menées à l'Assemblée Générale de l'ONU.

En plus, la 78^{ème} AGNU est intervenue alors que la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable se trouve à mi-parcours. Il a été prévu qu'un état des lieux des progrès accomplis à l'occasion du Sommet sur les objectifs du développement durable, organisé en marge de la semaine de haut niveau. Ce bilan à mi-parcours devra mentionner explicitement les domaines dans lesquels des efforts accrus sont nécessaires et insuffler un nouvel élan à la mise en œuvre des dix-sept (17) objectifs de développement. Ont également été abordés les sujets relatifs au

flux migratoires, à la gestion des ressources naturelles et au réchauffement de la planète.

Pendant toute la durée de l'Assemblée Générale, des dialogues et des réunions de haut niveau ont été consacrés à divers aspects de l'Agenda 2030, tels que le financement du développement et les pandémies (prévention et réponse).

Au dernier jour du Sommet qu'il a entamé la veille pour sauver les objectifs de développement durable (ODD), le Secrétaire général de l'ONU, M. Antonio Guterres, a dressé, devant l'Assemblée Générale, le sombre bilan d'un monde où les divisions se creusent, les inégalités s'accroissent, les discours de haine se multiplient, l'autoritarisme est en marche et la démocratie est menacée. A sa suite, plusieurs délégations ont insisté sur les clivages facteurs d'instabilité dans le monde. Aussi ont-elles lancé des appels à la solidarité, à la réforme du système financier international, à l'émergence d'un multilatéralisme voire à un nouvel ordre moral du monde, s'alarmant de la dépravation de la légalité internationale et de la fragmentation de la gouvernance mondiale dont l'Ukraine serait le symptôme.

L'ONU a beaucoup changé après presque huit décennies et défend des valeurs cruciales de paix, de liberté, d'égalité, de règlement pacifique des conflits, d'amélioration des conditions de vie, de tolérance et des droits de l'homme. Créée pour maintenir un système international dessiné par les grandes puissances, la coalition antihitlérienne du « Monde-libre »³, à l'issue

³ L'expression « Monde-libre » d'usage fréquent pendant la Seconde Guerre mondiale renvoie à l'ensemble des Pays Alliés ou démocratiques opposés aux Puissances fascistes de l'Axe. Ils deviennent lors de la Guerre froide (1947-1991) membres du bloc de l'Ouest d'obédience capitaliste libérale contre le communisme sino-soviétique. Avec la fin de la bipolarité et le délitement du giron communiste en 1991, le « Monde-libre » post-bipolaire s'impose à la faveur du

de la Seconde Guerre mondiale, comme elles l'avaient fait au lendemain de la première avec la Société des Nations, elle a dû nécessairement s'adapter aux situations nouvelles créées par l'état de Guerre Froide, par le processus de décolonisation, par la paupérisation du Tiers Monde et par l'émergence des conflits internes ou restreints à l'échelle régionale. Les règles de fonctionnement fixées par la Charte, qui ont un caractère intangible, ont, elles, été infléchies au contact des réalités.

Dans le contexte actuel, il est plus important que jamais de l'Organisation mondiale continue d'œuvrer activement en faveur de la paix. Mais elle doit être aussi capable de répondre aux défis actuels et futurs. Pour cela, des réformes doivent être entreprises régulièrement. Dans le cadre de la 78^e AGNU, les discussions ont également porté sur des futures mesures visant à renforcer les capacités de l'ONU, notamment dans les domaines de l'utilisation des données et de l'innovation.

II- La 78^e AGNU de 2023 : questions régionales et perspectives critiques

La 78^e Assemblée Générale des Nations Unies a fait l'objet de nombreuses controverses et critiques sur des questions relatives à la gouvernance africaine et aux multiples crises que traverse le continent.

Elle s'est achevée par un débat houleux cette année, débat marqué par les fermes mises en garde et condamnation des « putschistes » d'Afrique. Choisisant d'abord de confirmer leur méfiance, la Guinée, le Gabon, le Burkina Faso et le Mali se sont livrés à de fermes mises au point sur la prétendue « épidémie » des coups d'Etat qui, après celle de la Covid-19, s'abattraient désormais sur l'Afrique. Ils ont vigoureusement dénoncé le fait que le Niger

trionphe du modèle capitaliste, l'ouverture de la civilisation occidentale auréolée par la mondialisation libérale sur les dépouilles de l'URSS et du monde communiste.

« ait été interdit d'accès à l'ONU » après le coup d'Etat contre le régime du Président élu Mohamed Bazoum.

L'une des voix qui aura aussi marqué la tribune onusienne est la présence remarquable du Président de la Guinée, M. Mamadi Doumbouya. Pour le chef d'Etat guinéen, l'Afrique souffre d'un modèle de gouvernance imposé et inefficace qui a contribué à la corruption active des élites, élites prédatrices ou compradores, auxquelles l'on a accordé des certificats de démocrate en fonction de leur docilité, leur aptitude à brader les ressources nationales et la facilité avec laquelle elles cèdent aux injonctions des institutions internationales au service des grandes puissances.

Devant les soupçons d'une main noire derrière tous ces soubresauts politiques en Afrique, l'homme d'Etat guinéen s'est dit être humilié et insulté en réagissant que « Nous mettre sous la coupe de telle puissance relève du mépris voir d'un racisme vis-à-vis d'un continent de plus de 1,3 milliard de personnes, à la jeunesse nombreuse et décomplexée. Nous sommes, renchérisait-il, ni pro ni anti-américains, ni pro ni anti-chinois, ni pro ni anti-russes, ni pro ni anti-français, ni pro ni anti-turcs. Nous sommes tout simplement pro-africains ». Il n'y a pas un sentiment anti-français en Afrique, a précisé le Ministre du service civil du Burkina Faso, M. Bassolma Bazié, sans pour autant oublier d'attirer l'attention sur les « manigances moyenâgeuses » pour barrer l'accès du Niger à la tribune de l'Assemblée Générale.

Son homologue du Mali et Ministre des Affaires étrangères, M. Abdoulaye Diop, s'est catégoriquement opposé aux mesures coercitives de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union Monétaire Ouest-africaine. Il a aussi réaffirmé l'opposition de son pays à toute intervention militaire au Niger qui constituerait une menace directe pour la

région, à l'instar des conséquences désastreuses de l'intervention en Libye autorisée par le Conseil de sécurité contre l'avis des dirigeants africains.

À l'heure des interdépendances et de la mondialisation, de plus en plus de personnes et de responsables gouvernementaux ont conscience du fait que le multilatéralisme est, en dépit de ses manquements, la seule voie envisageable. En effet, une mondialisation plus humaine ne peut véritablement fonctionner que si ses valeurs sont érigées en principes. Ce qui plaide en faveur de l'ONU qui, elle, ne manque pas de faiblesses.

Pour ce qui est de la critique liée aux limites, l'ONU souffre globalement du fait de la nature anarchique des relations internationales (il n'existe pas un gouvernement mondial) de la volonté de puissance hégémonique de certains membres (les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, le fameux « P5 »), des égoïsmes nationaux. Plus clairement, le multilatéralisme onusien souffre du jeu de puissances, d'influence et de la rivalité interne qui, au final, paralysent voire inhibe son action. Cet embrigadement de l'Organisation mondiale n'a pas échappé à la critique d'hommes d'Etat ; d'où les qualificatifs de « machin » à elle attribuée par Charles de Gaulle (France) et de « nid d'agents de l'impérialisme » par Joseph Staline (URSS). Situation qui n'a pas disparu à la fin de la Guerre Froide. La paralysie de l'ONU se poursuit à ce jour du fait du droit de veto attribué à certaines puissances majeures depuis sa création.

Allant dans le sillage de Montesquieu, le problème est moins celui de l'Organisation que des membres qui la constituent. L'ONU reste une organisation interétatique (égalité souveraine des Etats) et non pas transnationale ou supra-étatique. Il en découle qu'entre les Etats il n'y a pas un rapport de

commandement mais de rapports qui peuvent emprunter soit la voie de l'épreuve de force, soit celle du dialogue. La première peut impliquer la guerre, la seconde relève de la diplomatie qui est la voie propre de la conduite quotidienne des relations entre Etats.

Malgré les efforts, le système des Nations unies est paralysé par l'action des grandes puissances et de nombreux problèmes internationaux notamment : les conflits israélo-palestinien, russo-ukrainien et sino-taiwanais ; plus menaçante est la rivalité sino-américaine dans le Pacifique, sans oublier les questions du nucléaire, du désarmement et les menaces de l'environnement. Non moins géopolitiquement significatifs et nuisibles sont les mouvements irrédentistes et groupes sécessionnistes qui inhibent les efforts des gouvernements, notamment à l'Est de la RDC, dans les deux régions anglophones (Nord-ouest et Sud-ouest) du Cameroun ou encore les tensions intempestives entre Azéris et Arméniens au Haut-Karabagh. La logique du multilatéralisme ne masque pas les logiques de puissance et de suprématie étatique. Car, la fonction géopolitique des organisations internationales est complexe alors que leurs enjeux prioritaires, tout au moins théoriquement, demeurent humanitaires à savoir : la sécurité et le développement. Pour les pays initiateurs des organisations internationales, il est possible de discerner à leur égard une logique de suprématie. Pour ceux qui y adhèrent, il y a souvent la peur de la marginalisation qui impose le suivisme, mêlée à des intérêts réels à partager : les dividendes collectifs. Au-delà de ces considérations réalistes, une question demeure vive et préoccupante : la Corée du Nord comme l'Iran constituent-ils une menace pour la communauté internationale ? Ou bien, s'agit-il d'une configuration des relations internationales traduisant le « retournement du

monde » ou résultant de l'humiliation dans une perspective badienne (Bertrand Badie) ?

Les Etats piliers, surtout les Etats-Unis (mais également leurs alliés) qui furent favorables au multilatéralisme à la sortie de la Seconde Guerre mondiale, ont fait de l'ONU un instrument au service de leur politique internationale réaliste (intérêt national, conflit et puissance). Dans tous les cas, les Nations Unies font de plus en plus preuve d'impuissance à régler des conflits de grande envergure. Pourtant, alors que le monde se heurte de plus en plus à des défis complexes et de grande ampleur à l'instar des velléités hégémoniques de certains Etats, du terrorisme, de la criminalité organisée, des dérèglements climatiques que nul Etat ne saurait relever seul, l'ONU devrait affirmer son rôle. Car l'insécurité militaire ou humaine issue de ces risques deviendrait une double menace, directe et indirecte par les conflits et les tensions qu'elle crée.

En 1946, Joseph-Paul Boncour, diplomate français, prophétisait que « la force et la faiblesse de l'ONU viennent de ce qu'elle dépend entièrement de l'accord entre les cinq grandes puissances ». Après soixante-dix-huit (78) ans, les propos du praticien des relations internationales ne semblent pas surannés, désuets ou s'écarter de la réalité. En résumé, des réformes intégrant l'Afrique, surtout au Conseil de sécurité s'imposent pour un arrimage à la nouvelle donne multipolaire ou aux évolutions actuelles des relations internationales.

Prolongeant les missions génésiques de l'ONU, celles de « préserver l'humanité d'indicibles souffrances » et « les générations futures du fléau de la guerre »⁴, cette réflexion sur les faiblesses et disparités relevées lors de la dernière AGNU permettent de tirer la

⁴ Cf. Charte des Nations unies signée à San Francisco le 26 juin 1945, Préambule et Chapitre 1 : « Buts et principes », Article 1.

sonnette d'alarme, afin d'attirer, tel un veilleur, l'attention de l'ensemble du système mondial en général sur les menaces et risques potentiels d'ébranlement ou qui, a minima, sont susceptibles d'hypothéquer la marche de l'Organisation mondiale.

Pupille des Nations unies, membre de la communauté internationale et « mendiant de la paix »⁵, le Cameroun prône la coopération. Fragilisé par les crises sécuritaires (groupe djihadiste Boko Haram dans le Septentrion, incursions des rebelles centrafricains à l'Est, mouvement irrédentiste et séparatiste dans les zones anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest), le Cameroun plaide en faveur de l'inclusion de nouveaux équilibres géopolitiques mondiaux, d'une synergie d'action, d'un partenariat réciproquement bénéfique. Et, comme le prophétisait Victor Hugo au XIXe siècle, « l'extinction de la guerre et la substitution des arbitrages aux batailles » pour une paix durable et la stabilité internationale. Pour que ce rêve se réalise, la raison doit maîtriser l'instinct assassin de l'Homme, les vagues de la paix doivent submerger les pulsions guerrières. Sinon, avec le nouveau contexte géopolitique global et la réactivation de la menace nucléaire, l'Homme serait en train de creuser le grand cimetière de l'humanité. Tournant le dos à la coopération, aux négociations et à la sagesse, l'humanité serait, aujourd'hui, au crépuscule annonciateur de la fin des temps. Comme diraient les Romains, « *Vae soli* » (malheur à l'homme seul) !

Conclusion

Au total, à l'occasion de la 78^e session de l'AGNU, les chefs d'Etat et de

⁵ Les pays du monde sont tous des « mendiants de la paix » selon une déclaration officielle du président de la République du Cameroun, Paul Biya devant la tribune des Nations unies à la 72^e session de l'AGNU, le 22 septembre 2017 à New York.

gouvernement et d'autres représentants nationaux de haut niveau, se sont réunis pour présenter leurs priorités et faire avancer la réflexion sur la paix et le développement durable. Alors que la communauté internationale est confrontée à des crises diverses et fait face à des défis gigantesques, ce rendez-vous majeur a été pour la plupart d'Etats, un moyen de s'affirmer et de réaffirmer leur engagement au multilatéralisme fort et efficace. Les Assemblées générales de l'ONU sont également l'occasion idoine pour les représentants des Etats de mener de nombreux entretiens bilatéraux avec leurs homologues éparpillés à travers le monde. De l'avis de nombreux observateurs, il s'impose, chaque jour qui passe, l'urgence d'un *aggiornamento* profond intégrant toutes les entités représentatives, surtout au Conseil de sécurité, le directoire du monde ou l'état-major mondial. Prévenant les organisations notamment l'ONU, Roger Garaudy faisait déjà cette mise en garde judicieuse en rappelant dans son *Appel aux vivants* publié en 1979 que : « L'histoire ne pardonne jamais à une institution d'être en retard d'une mutation » (Garaudy, 1979 : 28).

Equipe technique et scientifique

Superviseur général :

Général de Brigade **André Patrice BITOTE**, Directeur Général de l'EIFORCES, assisté du Commissaire **Divisionnaire OYONO Cécile née THOM**, Directeur Général Adjoint.

Coordination scientifique :

Commissaire Divisionnaire, Docteur **PASSO SONBANG Elie**, Chef du Centre de Recherches et de Documentation.

Coordination technique :

Commissaire de Police Principal, **TCHUENDEM SIMO Rosyne Arlette, épse NOUNKOUA**, Chef des Laboratoires de

Recherche du Centre de Recherche et de Documentation.

Collaboration

- Dr **Aurelien Pascal NGUEFOUET MODIO**,
PhD
- Historien - Chercheur au CRD EIFORCES et
au CREPS UY II
- M. **Josué JIFON**, Chef Service traduction
et interprétariat de l'EIFORCES.